



« FESTIVAL 2024 »

ASSOCIATION DE SOCCER MINEUR BAIE-COMEAU INC.

Date : Vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 juillet 2024

Lieux :

- Terrain synthétique de la polyvalente des Baies (40 avenue Michel-Hémon)
- Terrain de soccer extérieur du Centre Henri-Desjardins (650 rue Henri)

Catégories offertes : U7-U8, U9-U10, U11-U12, U13-U14 et U15 à U22.

RÈGLEMENTS DU FESTIVAL

1. Règlements administratifs

- 1.1 Les règlements de la FIFA, de SQ et de l'ARS de la Côte-Nord s'appliquent à moins de dispositions particulières mentionnées dans le présent document.
- 1.2 Tous les cas non prévus dans les présents règlements seront tranchés par le Comité organisateur du tournoi (Comité). Les décisions de celui-ci seront finales et sans appel.
- 1.3 Le Comité n'est pas responsable des accidents, vols et pertes pouvant survenir durant la compétition.
- 1.4 Le Comité n'est aucunement responsable des blessures et accidents impliquant les joueurs et les accompagnateurs ainsi que du transport par ambulance et des coûts hospitaliers.
- 1.5 Toute boisson alcoolisée ou substance illicite est strictement interdite sur les sites, sans quoi, la personne ou le groupe fautif sera expulsé du FESTIVAL.

2. Équipement

- 2.1 Le port des protège-tibias et des souliers à crampons est obligatoire.
- 2.2 Tous les joueurs d'une équipe inscrite doivent porter un numéro de chandail différent.
- 2.3 Lors d'un match, le chandail des équipes doit être de couleur suffisamment différente pour que l'arbitre soit en mesure de les distinguer sans difficulté.

En cas de similitude, le Comité fournira un dossard à l'une des 2 équipes. Le choix de l'équipe se fera par tirage au sort.

- 2.4 Le chandail du gardien de but doit être différent de son équipe et de celui des adversaires.
- 2.5 Le ballon utilisé sera de taille #4 pour les catégories U8 à U12.
- 2.6 Le ballon utilisé sera de taille #5 pour les catégories U14 et plus.

3. Horaire des matchs

- 3.1 Le Comité se réserve le droit de modifier l'horaire des matchs en tout temps.
- 3.2 Une équipe perd automatiquement par forfait si :
 - l'équipe refuse ou néglige de se présenter et de jouer à un match originalement prévu au tournoi, ou qui a été remis par le Comité,
 - l'équipe refuse de jouer ou de terminer le match lorsqu'il a débuté.
- 3.3 Si une équipe est expulsée du tournoi ou déclare forfait avant ou en cours de festival, toutes ses parties sont annulées. Le Comité se réserve le droit de remplacer les parties annulées ou non.

4. Classement et attribution des points

Comme c'est habituellement le cas lors d'un festival de soccer, il n'y aura aucune attribution de point ni de classement ni de récompense.

5. Arbitres

- 5.1 Un arbitre sera assigné à chacune des parties de soccer à 5, 7, 9 et 11 joueurs.
- 5.2 Il y aura des arbitres assistants pour toutes les parties de soccer à 9 et 11 joueurs.
- 5.3 Un arbitre qui sent sa sécurité ou celles des participants menacés, peut mettre fin à un match. Il peut interrompre celui-ci jusqu'au départ des personnes fautives ou jusqu'à une intervention policière si cela est jugée nécessaire.
- 5.4 En fonction du nombre d'officiels disponibles, il n'est pas exclu que dans les catégories U12 et plus, des matchs soient arbitrés par un seul arbitre ou deux

6. Discipline

- 6.1 Les entraîneurs doivent demeurer dans une zone technique (3 mètres du banc) et les joueurs substitués doivent demeurer sur le banc de l'équipe durant la partie, sauf pour la période d'échauffement.
- 6.2 Des sanctions seront infligées aux joueurs et dirigeants dont la conduite aura été un sujet d'incident ou de trouble avant, pendant ou après la partie.
- 6.3 Un joueur ou un membre du personnel d'équipe recevant un troisième (3^e) carton jaune, ou un premier (1^{er}) carton rouge sera automatiquement suspendu pour un (1) match. Le Comité peut alourdir cette sentence selon la

gravité de l'infraction. Un joueur ou membre du personnel d'équipe recevant un quatrième (4^e) carton jaune ou un deuxième (2^e) carton rouge sera suspendu pour le reste du tournoi. Ces suspensions s'appliqueront immédiatement sans qu'aucun avis ne soit nécessaire.

6.4 Un joueur ou un membre du personnel d'équipe expulsé doit quitter l'enceinte du terrain immédiatement et être hors de portée de voix du terrain. À défaut de respecter cette exigence, l'équipe pourra perdre le match par forfait.

7. Protêt

7.1 Aucun protêt ne sera accepté durant le tournoi.

8. Substitution

8.1 Il n'y a pas de limite en ce qui concerne le nombre de substitutions effectuées avec la permission de l'arbitre aux différents moments suivants :

- Après un but;
- À la mi-temps;
- Lors d'un coup de pied de but;
- Lors d'une blessure;
- Lors d'une remise en jeu par une touche offensive.

N.B. Si une équipe se prévaut de la substitution lors de blessure ou de remise en jeu par une touche offensive, l'équipe adverse peut aussi effectuer une substitution.

9. Durée des parties

9.1 Pour les catégories U7-U8 à U9-U10 : 2 demis de 15 minutes avec une mi-temps de 5 minutes.

9.2 Pour les catégories U11-U12 à U13-U14 : 2 demis de 20 minutes avec une mi-temps de 5 minutes.

9.3 Pour la catégorie U15-U22 : 2 demis de 25 minutes avec une mi-temps de 5 minutes.

9.4 Le match termine à la seconde du temps alloué. Il n'a pas de temps supplémentaire pour terminer l'action ou le mouvement du ballon.

10. Affiliation

10.1 Les équipes doivent être en règle avec leur fédération, leur association régionale et leur club ainsi qu'être enregistrées auprès de ceux-ci.

10.2 Tous les joueurs et membres du personnel d'équipe doivent être affiliés à la Fédération de Soccer du Québec et détenir une carte d'affiliation valide pour l'année courante.

10.3 Un joueur ne peut jouer qu'avec une seule équipe par catégorie durant le tournoi.

- 10.4 Le Comité se réserve le droit de vérifier la catégorie d'âge d'un joueur ou le passeport d'un entraîneur sur SPORDLE en tout temps.
- 10.5 Un maximum de trois (3) accompagnateurs par équipe pourront prendre place sur le banc des joueurs

11. Catégories et nombre de joueurs

- 11.1 U7-U8 : Soccer à 5 (5 joueurs incluant le gardien)
- 11.2 U9-U10 : Soccer à 7 (7 joueurs incluant le gardien)
- 11.3 U11-U12 : Soccer à 9 (9 joueurs incluant le gardien)
- 11.4 U13-U14, U15 à U22 : : Soccer à 11 (11 joueurs incluant le gardien)
- 11.5 En tout temps durant un match, les équipes doivent présenter le minimum de joueurs requis et au moins un membre du personnel d'équipe pour l'heure prévue du début du match. Un délai de 5 minutes sera accordé à l'équipe ne pouvant présenter le minimum de joueurs et membre du personnel d'équipe, après quoi, la victoire par forfait sera accordée à l'équipe adverse.
- Soccer à 5 : minimum de 4 joueurs
 - Soccer à 7 : minimum de 5 joueurs
 - Soccer à 9 : minimum de 6 joueurs
 - Soccer à 11 : minimum de 7 joueurs.

12. Règlements spécifique au U7/U8 et U9/U10

- 12.1 Les touches se feront aux pieds par la passe ou par un dribble.
- 12.2 Durant l'exécution du coup de pied de but, les joueurs de l'équipe adverse devront se trouver dans sa moitié de terrain.
- 12.3 Tous les coups francs sont directs. Si une infraction normalement sanctionnée par un coup franc indirect est commise dans la surface de réparation, un coup franc direct sera accordé sur la ligne de la surface de but parallèle à la ligne de but à l'endroit le plus près de l'infraction.
- 12.4 Distance : La distance en soccer à 5 est de 4 m.
- 12.5 Distance : La distance en soccer à 7 est de 6 m.
- 12.6 Il n'a pas de hors-jeu en soccer à 5 et 7.

13. Déroulement des parties

- 13.1 Lorsque 4 buts séparent les 2 équipes lors d'un match, un tir au but sera accordé à l'équipe qui perd par 4 buts ;
- 13.2 Si une équipe accuse un retard de 7 buts après la première demi, l'équipe en cause pourra demander l'arrêt du match.
- 13.3 Si le pointage est égal à la fin du match, il n'y aura aucune prolongation.